

ECO-GESTES

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Préférez les **transports alternatifs** (vélos, bus, marche...) pour vous rendre à la plage.



POUR PRÉSERVER LA PROPRETÉ DE NOS PLAGES :

- N'enfouissez aucun **déchet** dans le sable : des poubelles sont prévues à cet effet ;
- Pourquoi ne prendriez-vous pas une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau en plastique ?
- Des **cendriers** sont mis gratuitement à votre disposition par la Mairie de Monaco dans le cadre de l'opération plage propre.

Un mégot peut mettre jusqu'à 5 ans pour se dégrader.

Utilisez **un lait ou une crème solaire** plutôt qu'une huile de bronzage car l'huile forme un écran à la surface de la mer diminuant la photosynthèse indispensable à la vie. Privilégiez les produits solaires bio qui permettent d'éviter les effets néfastes, voire toxiques, pour l'homme et l'environnement.

Un nettoyage sous-marin de la réserve du Larvotto est organisé chaque année par l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature.

SIGNALISATION SUR LA PLAGE DU LARVOTTO :



Baignade surveillée



Baignade dangereuse



Baignade interdite

FANION ROUGE = Risques élevés (hautes vagues et/ou forts courants)

FANION ORANGE = Risques moyens (vagues et/ou courants modérés)

FANION VERT = Absence de danger particulier

Afin d'éviter **l'insolation** et les coups de soleil protégez-vous. Pour les enfants, chapeau, tee-shirt, lunettes de soleil et crème solaire à fort indice de protection sont indispensables. Et pour toute la famille, n'oubliez pas le parasol, ni la crème solaire à appliquer toutes les deux heures pour une protection efficace.

Il faut aussi penser à boire et à se rafraîchir régulièrement.

Ne laissez jamais un enfant se baigner sans la **surveillance** d'un adulte !

Les jouets gonflables et bouées pneumatiques ne sont pas des embarcations. Même en eaux peu profondes, ils peuvent rapidement dériver et vous éloigner du rivage.

Attention aux **méduses** ! La plage du Larvotto est équipée d'un filet « anti-méduses » (de juin à fin septembre) mais en cas de doute n'hésitez pas à demander des informations auprès du poste de secours. Si vous vous faites piquer, le calme est de rigueur pour ne pas s'affoler et risquer la noyade.

Les enfants ne doivent jamais s'amuser avec les méduses échouées sur la plage car même morte, la méduse peut rester urticante.

Pour plus d'informations, des documents de sensibilisation publiés par la Direction de l'Environnement, en collaboration avec le Musée Océanographique de Monaco, sont disponibles au poste de sécurité.



Direction de l'Environnement
3, avenue de Fontvieille
98000 MONACO
Tél : (+377) 98.98.80.00
Fax : (+377) 92.05.28.91
www.gouv.mc

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

GUIDE POUR UNE BAIGNADE RESPONSABLE ET SÛRE EN PRINCIPAUTÉ

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO COMPTE TROIS ZONES PUBLIQUES DE BAIGNADE

Ce document recense ces zones et vous présente quelques écogestes, informations et conseils pour respecter et appréhender cet environnement en toute sécurité !

N'oubliez pas vos masques et tubas pour découvrir les richesses sous-marines de la Principauté !



ANALYSE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

Durant la saison balnéaire (1er mai au 30 septembre) une surveillance hebdomadaire de la qualité des eaux de baignade est effectuée par la Direction de l'Environnement.

Elle évalue la présence de polluants d'origine microbiologique, chimique ou physique dans l'eau de mer :

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	VALEURS GUIDES	VALEURS IMPERATIVES
COLIFORMES TOTAUX / 100ML	500	10.000
COLIFORMES FECAUX / 100ML (1)	100	2.000
STREPTOCOQUES FECAUX / 100ML (2)	100	-

Les eaux sont classées en fonction de leur qualité :

BONNE si les paramètres sont inférieurs aux valeurs guides ;

MOYENNE si les paramètres sont inférieurs aux valeurs impératives ;

MAUVAISE si les valeurs impératives sont dépassées.



PHOTO D'UN PRÉLÈVEMENT

Les résultats de cette surveillance sont affichés sur chacun des sites de baignade.

NETTOIEMENT DES PLANS D'EAU DE BAINNADE

Pendant la période estivale, le nettoyage des plans d'eau de baignade est effectué quotidiennement entre 8h00 et 18h00 sur site, y compris les jours fériés, par la Société Monégasque d'Assainissement et sous le contrôle de la Direction des Affaires Maritimes. Pour des raisons de sécurité, ce nettoyage ne peut être effectué si les conditions de mer sont supérieures ou égales à la force 4 sur l'échelle de Beaufort !



ZONES DE BAINNADE PUBLIQUES RÉGLEMENTÉES



1

PLAGE DES PÊCHEURS

La plage naturelle des pêcheurs est située au pied du Rocher et est accessible par un escalier depuis le chemin des pêcheurs. Cette petite crique très agréable est peu fréquentée.

C'est une zone de baignade non surveillée dont la profondeur augmente rapidement au départ de la plage. L'espace où le nageur peut prendre appui sur le fond est réduit.

Par ailleurs, la proximité des rochers rend la baignade déconseillée lorsque la mer est agitée.



2

SOLARIUM NOUVELLE DIGUE

La plage du Solarium est une zone de baignade artificielle située au pied du Fort Antoine, le long de la digue de l'avant-port.

Il s'agit d'une plage non surveillée et pour des raisons de sécurité la baignade y est interdite lorsque la mer est agitée.

Il est prohibé de plonger depuis la digue en dehors de la zone de baignade.

Attention, la zone est profonde, aucun point d'appui sur le fond n'est possible pour les baigneurs. A réserver donc aux bons nageurs !



3

RÉSERVE DU LARVOTTO

Cette zone de baignade surveillée, durant la saison balnéaire, a la particularité de se trouver dans une réserve marine.

Les activités nautiques y sont donc réglementées pour respecter la faune et la flore sous-marine abritées par cet espace naturel.

Palmes, masque et tuba sont préconisés pour découvrir la richesse de ces eaux.

Pour participer à la préservation de cet écosystème fragile, ne nourrissez ni les poissons, ni les oiseaux.